

Le constat est là: depuis des mois le dialogue social chez Parkeon est réduit au strict minimum.

Est-ce l'effet LBO?

Nous cherchons à comprendre et à rétablir un véritable dialogue.

C'est pour cela que nous avons interpellé le directeur des ressources humaines afin qu'il prenne ses responsabilités.

Ci-dessous le courrier que nous lui avons envoyé:

TO :Bruno Smith  
Global HR director  
Parkeon, 10 Willis Way,  
Fleets Industrial Estate,  
BH15 3SS Poole, Dorset  
Angleterre.

6 rue Isaac Newton 25000 Besançon

FROM : Section CFDT Parkeon

Copy :

- Yves Chambeau, Serge David

- Inspecteur du travail
  
- Lettre ouverte aux salariés

Monsieur le directeur,

Nous nous devons de vous informer d'une nette dégradation du dialogue social au sein de Parkeon Besançon.

Un bon dialogue social participe à la réussite de l'entreprise, principe que nous croyions partager avec la direction PARKEON.

Or aujourd'hui le dialogue social n'existe pas. Il n'y a que des "relations sociales" .

Nous sommes arrivés au constat que chaque avancée proposée pour les salariés est dans la plupart des cas rejetée par notre direction.

Voici un exemple frappant: les organisations syndicales ont dû menacer la direction de ne pas ouvrir les négociations GPEC pour qu'enfin, après plusieurs années de demande, elle accepte l'ouverture de négociations sur les déplacements professionnels mais elle reste fermée: "*nous vous ferons des propositions non négociables*

".

Nous avons également demandé que dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires effectifs soient abordés les bas salaires. Notre direction a accepté oralement il y a un an mais il n'y a toujours pas de négociation en vue.

Autre exemple: en comité d'entreprise ou dans le cadre des délégués du personnel, il est nécessaire de réitérer les demandes durant plusieurs mois pour obtenir une simple application de la loi...

Ceci n'est qu'une partie des exemples que nous possédons, aussi nous souhaiterions vous rencontrer afin de nous entretenir sur ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.